qu'échauffé du jeune Théophile, le propriétaire de l'établissement refusa de lui délivrer la moindre boisson, qui n'aurait pu qu'aggraver son état. Touché cependant de commisération, il engagea le jeune homme à entrer dans la cuisine de l'établissement pour y cuver quelque peu son vin.

C'était généreux, n'est-ce pas? Eh! bien Théophile n'en jugea pas ainsi et pour remercier le digne aubergiste de son bon procédé, il lui sauta au cou..... mais c'était pour l'étrangler.

On prévint la police à la gare voisine et le brigadier J.-B. Lamblin arriva et voulut faire entendre raison à Théophile. Mal lui en prit, l'ivrogne se fâcha tout rouge et il fallu toute la poigne de l'agent pour le maintenir. « Lâche! fainéant! vaurien! c..... ! » et toute la suite d'aménités que les ivrognes tiennent à la disposition des représentants de l'ordre public.

Le maître de la *Clef d'or*, M. Jules Cousu, raconte les faits que nous venons de relater et le brigadier de police, M. Lamblin ajoute qu'il lui a été impossible de faire marcher Théophile Smitz qui s'est obstiné à se coucher sur la route et à ruer comme un âne vicieux. On a dû le porter à quatre pendant plus de 300 mètres, jusqu'au poste.

Comme l'inculpé est natif de Gand, l'affaire déjà venue hier, a dû être remise pour cause d'informations à prendre.

Aujourd'hui, Théophile Smitz est condamné à un mois de prison pour les violences et les outrages et à 16 fr. d'amende, plus 5 francs pour l'ivresse.

—Jean Debray, âgé de 28 ans, habite Roubaix, mais aux questions de M. le Président sur sa profession, il ne sait que répondre. C'est qu'en effet, il n'en a qu'une, et encore n'est-elle pas patentée : il a été et est contrebandier. On ne lui laisse même pas grand loisir paraît-il pour exercer ce joli métier, car, condamné le 28 décembre 1879 à 4 mois de prison, le voilà à peine sorti qu'il se fait prendre à la *Ma tinoire* avec une charge de tabac belge.

Son casier judiciaire n'est cependant pas encore trop chargé. Un mois de prison et 500 francs d'amende.

M. le président Parenty lui adresse en plus une paternelle admonestation que le condamné paraît écouter avec conviction. Travaillera-t-il maintenant?

— Aujourd'hui a été jugée par la deuxième chambre correctionnelle une affaire qu'il peut être utile de connaître, surtout dans nos campagnes.

Deux braves femmes d'Annœulin, la femme Boussemart et la femme Doby, pratiquaient, comme cela est encore assez l'habitude au village, les accouchements sans avoir le moins du monde pris leur brevet à la Maternité. « C'a toujours été comme cela, chez nous, disait une inculpée. » Or, une loi très-sage de 1814 dit, art. 34 et 35, que nul ne peut exercer l'art de guérir sans en avoir reçu licence devant une école compétente.

En conséquence d'une plainte portée par Mme Bavière, accoucheuse, brevetée celle-là, dans le village, les inculpées sont condamnées chacune à 5 francs d'amende pour exercice illégal de la médecine et à 25 fr. de dommages et intérêts envers la sage-femme autorisée.

Un concours de tir à l'arc, aura lieu chez M. Delsalle, estaminet du *Ramon*, le dimanche de la Ducasse de Willems 11 juillet 1880, dans le local de la Société, du tir à l'arc.

Il y aura 150 francs de prix. La mise sera fixée à 50 centimes.

— VALENCIENNES. — M. Wacheul, chef de la petite vitesse au chemin de fer du Nord, à Valenciennes, vient d'être nommé au même grade, avec augmentation d'appointements, à Dunkerque.

Il est remplacé par M. Selchien.

— PONT-A-MARCQ. — Avant-hier, Ch. Dauffin, âgé de 69 ans, employé des douanes en retraite à Ennetières, étant un peu pris de boisson, est tombé de l'escalier de son grenier, d'une hauteur de quatre mètres. Il a été tué sur le coup.

— ARRAS. — La justice instruit en ce moment une affaire assez curieuse et dont l'accusé demeure depuis quelque temps à Arras.

Plusieurs maisons de banque ont reçu, paraît-il, depuis quelques mois, des pièces d'or ayant subi une altération qui en faisait l'équivalent de la fausse monnaie; mais la fraude était si habilement exécutée qu'on a eu beaucoup de peine à en trouver l'auteur.

Celui-ci, en effet, renonçant aux grossières imitations, évidait au moyen d'un petit burin l'intérieur d'une pièce de vingt francs, et lui enlevait ainsi deux ou trois grammes d'or, qu'il remplaça par du plomb fondu, en poids égal. Les deux faces de la pièce restaient intacts, le poids était correct et une petite tâche sur la tranche pouvait seule, avec une petite différence de son peut-être, trahir la fraude, qui, en effet, ne fut pas découverte de suite.

Elle était assez fructueuse, car l'accusé pouvait enlever 5 ou 6 fr. d'or à chaque pièce et en falsifier trois quatre par jour. Quant à l'écoulement des rognures d'or, il pouvait se faire, après leur fusion en lingot, à Paris ou en Belgique.

Mais l'habileté même avec laquelle opérait cet individu devait finir par le faire découvrir, et en effet, celui-ci est un nommé M..., demeurant place du Théâtre, et depuis quinze jours rue Saint-Aubert, vient d'être arrêté et mis à la disposition de la justice.

L'information se poursuit et nous reparlerons plus tard de cette affaire.

— CALAIS. — La mode des duels arrive jusqu'à Calais. Plusieurs vols de soies ont eu lieu dernièrement chez des négociants de St-Pierre. Plusieurs de ces messieurs étaient réunis, quand une discussion s'éleva entre MM. L... et K..., sur un point touchant l'honneur. Il y a eu envoi de témoins.

— DENAIN. — Denain se trouve frappée d'une véritable catastrophe financière. Beaucoup de modestes épargnes s'étaient engagées dans la Société française d'assurances contre l'incendie! Et voilà que son directeur, le nommé H... vient d'être arrêté. M. Leconte de Lisle, liquidateur-séquestre, a été appelé à déposer hier au parquet de la Seine.

— FEIGNIES. — Mercredi, un train spécial partant de Mons, avec environ 400 pèlerins belges, est passé à Feignies pour se rendre à Lourdes.

— LANDRECIES. — Samedi dernier, un soldat du 84e de ligne, en garnison à Avesnes, qui était venu à Landrecies avec son bataillon pour les exercices de tir, est tombé d'une fenêtre de la caserne d'infanterie.

Quand on l'a relevé, il ne donnait plus signe de vie.

— CONDÉ. — Lundi à midi, une violente explosion qui s'est produite à l'établissement du gaz; a mis en émoi la population de cette ville.

C'est un épurateur qui venait d'éclater en blessant deux ouvriers, l'un à la figure, l'autre aux mains. Un incendie s'est déclaré à la suite de l'explosion; mais grâce à la promptitude des secours organisés par les pompes de la garnison, on a pu s'en rendre maître en peu de temps. Si le malheur fût arrivé dans la soirée, tout le quartier aurait couru un sérieux danger.

— DOUAI. — Hier, à huit heures, M. de Lesseps a fait une conférence très-applaudie à Douai. Il venait de Bruxelles et avait été accueilli à la gare par M. le sous-préfet, M. le recteur de l'Académie, M. Maugin, adjoint au maire, et M. le doyen de la Faculté des lettres. La musique municipale lui a fait cortége.

— JEUMONT. — La grève des ouvriers marbriers en cheminée de Jeumont et d'Erquelines se continue et rien ne fait espérer une prompte solution. Les patrons ont bien fait afficher les tarifs qu'ils proposent à leur ouvriers, mais jusqu'ici aucun de ces derniers ne s'est présenté.

Quant à la grève pendulière, la suspension du travail continue toujours dans le centre marbrier de Cousolre, à cause du réglement que la chambre syndicale ouvrière a imposé aux patrons et que ceux-ci ne trouvent pas acceptable; cependant, les pourparlers qu'il y a eu entre la commission du Comité marbrier du Nord et la chambre syndicale ouvrière font espérer l'abandon du règlement. La question du tarif est secondaire et elle sera facilement résolue, patrons et ouvriers faisant réciproquement des concessions.

Si les pertes des ouvriers sont nombreuses, celles des patrons sont incalculables, car les commissions sont supprimées et perdues; de plus, il y a à craindre la baisse de la marchandise et le déplacement de l'industrie marbrière, déplacement occasionné par la grève.

— MARQUION. — Les instituteurs du canton de Marquion viennent d'adresser à M. le Ministre de l'instruction publique, une pétition renouvelant le vœu que les instituteurs soient désormais appelés sous les drapeaux.

— DUNKERQUE. — Le collége électoral de la 2e circonscription de l'arrondissement de Dunkerque est convoqué pour le dimanche 4 juillet prochain, à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. Ioos, démissionnaire.

— CONDÉ. — L'incendie de l'usine à gaz arrivé lundi est due d'après l'enquête à l'échauffement d'un gazomètre trop rapproché d'un four. La perte, du reste, est minime, elle ne s'élève qu'à 500 francs.

— SOLESMES. — Un violent incendie a dévoré hier mardi trois maisons dans la petite commune de Sommaing. La perte est de 4500 fr.

État-Civil de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 8 juin. — Léonie Carbonnel, rue du Fontenoy, cour Stalens, 12. — Albert Verhamme, rue du Luxembourg, fort Cordonnier, 3. — Céline Lefebvre, chemin de la Maquellerie, maison Cordonnier, 40. — Eugène Bocquet, rue du Moulin, 75. — Narcisse Leclercq, rue de la Redoute, 41. — Henri Vangasse, rue de la Barbe d'or, cour Lamblin, 11. — Marie Fasseur, rue de l'Epeule, cour Grau, 11. — Berthe Rogé, rue du Collège, 245. — Théophile Biasino, rue des Anges, cour Frère, 5. — Emile Davrou, rue de l'Avocat, 2. — Gabrielle Vanderbecken, rue de l'Alma, maison Vanhuysse. — Angèle Bailliu, rue des Longues-Haies, cour Roussel, 52.

DÉCLARATIONS DE DÉCES DU 8 juin. — Charles Warembourg, 47 ans, fileur, rue Beaurewaert, maison Dassonville, 23. — Grégoire, présenté sans vie, rue de Soubise, 13. — Clebert Segers, 11 mois, rue Daubenton, maison Desmet-Decock. — Ponscèle, présenté sans vie, rue St-Jean, 57. — Amédée Dobbels, rue des Longues-Haies, 100.

État-civil de Tourcoing

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 8 juin. — Germanie Leclercq, Epinette. — Marie Desrousseaux, rue Cœur joyeux. — Edouard Deborger, Croix-Rouge. — Germaine Tiberghien, rue de Lille.

Du 7. — Jules Favorel, Issue Tahon. — Maria Flipo, rue de Gand. — Albert Desplechin, Blanche porte. — Henri Heuls, Croix-Rouge. — Jules Delgatte, rue de la Cloche. — Henri Cabaye, rue de la Belle-Vue. — Marie Catteau, rue du Pouilly.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 7 juin. — Angélique Holbecque, 29 ans et 7 mois, épouse de Joseph Brunin, rue 3 Pierres, 53. — Constant de Saint-Martin, 57 ans et 5 mois, époux de Elise Gressaint, Blanc-Seau. — Gustave Pollet, 3 ans et 1 mois, Marlière. — Sophie Tiberghien, 60 ans et 7 mois, rue des Anges.

Du 8. — Sophie Testelin, 20 ans et 1 mois, rue du Haze.

MARIAGES du 7 juin. — Pierre-Paul Defretin, sans profession, 35 ans, et Flore-Marie Nutte, sans profession, 19 ans.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille WAGNON-TIBERGHIEN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de M. Polydore WAGNON, décédé subitement à Roubaix, le 8 juin 1880, à l'âge de 37 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le jeudi 10 juin, à 9 heures, en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix. — Les VIGILES seront chantées le même jour, à 5 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Soubise, près l'ancienne ferme Watteau.

Les amis et connaissances de la famille DUQUESNE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur HENRI DUQUESNE, décédé accidentellement à Croix, le 8 juin 1880, dans sa 33me année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI ET SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le jeudi 10 juin, à 10 heures, en l'église de Wasquehal. — L'assemblée Hameau du Plomieux.

Vous êtes aussi prié d'assister à l'OBIT SOLENNEL DU MOIS, qui sera célébré le jeudi 15 juillet, à 10 heures, en la même église.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 10 juin 1880, à 10 h. pour le repos de l'âme Monsieur FLORIS-JOSEPH TOULEMONDE, marguillier de la paroisse Saint-Martin décédé à Roubaix, le 1er septembre 1872, dans sa 77e année et de Dame AMÉLIE DESTOMBE son épouse, décédée à Roubaix, le 6 mars 1858, dans sa 57e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant eu.

PRIX DU PAIN

POUR SERVIR DE RÈGLE AUX BOULANGERS

Pain de ménage.

Composé de deux tiers de blé blanzé et un tiers de blé roux ou macaux.

Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à. .	0,35.00

Pain de deuxième qualité.

Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à. .	0,39.00

Pain blanc.

Composé comme le précédent, avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur.

Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à. .	0,43.00

Pain de fleur, dit pain français.

composé de fleur de première qualité.

Le pain de 125 grammes est taxé à	0,05.50
Les deux pains, à.	0,11.00
Les quatre pains, à.	0,22.00
Les huit pains, à.	0,44.00

Fait à l'hôtel de la mairie de Roubaix, le 7 juin 1880.

Le 1er adjoint faisant fonctions de maire,

DELEPORTE-BAYART.

BOURSE LINIÈRE. — Les affaires ont été plus calmes cette semaine; les transactions avaient été très importantes les semaines précédentes; la pluie, en améliorant la récolte, a calmé l'empressement des acheteurs. On ne peut dire encore quelle importance aura cette amélioration. En fils comme en lins, les transactions ont été limitées. Les détenteurs de lins en campagne restent très fermes. En toiles, affaires calmes comme d'ordinaire à cette époque de l'année.

MARCHÉ AUX GRAINS du 9 juin. (Bulletin commercial). — Il y avait à notre marché 800 hectolitres qui se sont vendus lentement et en baisse de 25 à 50 centimes.

On tient toujours les farines en boulangerie de 42 fr. à 42,50.

MARCHE AUX GRAINS du 9 juin. (Communiqué par l'Hôtel-de-Ville.) — Baisse moyenne de 0 fr. 28 c. à l'hectolitre.

Belgique

— CHIÈVRES. — On écrit de Chièvres au *Journal de Bruxelles* :

« Ils vont bien les libéraux de l'arrondissement qui envoie M. Lepoivre au Sénat. Dimanche, la procession de Waudignies (Chièvres) était en marche quand M. le curé s'aperçut que des groupes hostiles, proférant des menaces et des plasphèmes, s'étaient formés sur la place et s'apprêtaient à insulter le Saint-Sacrement. M. le curé fit rentrer le Saint-Sacrement dans l'église et la procession continua sa marche, non sans être accueillie sur différents points de son parcours par des manifestations hostiles. Le libéralisme manifeste de plus en plus son respect pour la « foi de nos pères. »

L'empoisonnement de Tournai

Une foule considérable assistait hier à l'enterrement du malheureux François Prevost, une des victimes du terrible empoisonnement dont nous avons parlé hier. Partout, sur le passage du cortége, se découvrait une foule émue et attendrie devant la douleur des malheureux enfants qui suivaient en pleurant le cadavre de leur père. François Prevost était machiniste à l'établisement de MM. Dutoit; c'était un brave et honnête ouvrier, aimé et respecté de tous. Il laisse, comme nous l'avons dit hier, cinq enfants dont le plus jeune n'est âgé que de trois mois.

Aujourd'hui matin, à huit heures, au milieu d'un grand concours de monde, ont été célébrées les funérailles de la seconde victime, Mme Rate. La malheureuse était âgé de 27 ans et était mère d'un enfant en bas-âge.

Hier matin, le parquet de Tournai, assisté du médecin légiste, s'est rendu à Jollain-Merlin à l'effet de faire opérer l'autopsie du jeune homme de cette localité, la troisiéme victime.

Une femme âgée de trente-deux ans, habitant la commune de Maulde. a succombé aussi dans la journée de dimanche, par suite de l'absorption de strychnine mêlée au *sel anglais* acheté samedi à la même Pharmacie. C'est la quatrième victime Le parquet se rend aujourd'hui dans ce village.

Le chiffre exact des victimes est de 5 personnes.

La justice, saisie de cette affaire, éclaircira, nous l'espérons, les causes de ce désastreux événement; toutefois pour ceux qui connaissent un peu la manière de faire dans les pharmacies, il est bien difficile d'admettre que chez M. P... une imprudence dans le sens propre du mot ait été commise dit le *Courrier de l'Escaut*: la différence de dimension des flacons contenant les deux produits étant par trop grande au point de rendre impossible, pour le pharmacien, une erreur involontaire.

Où est donc la cause? Ceci regarde la justice; mais il est à noter que le sel anglais est servi par le pharmacien tel qu'il lui arrive (par grandes quantités, 100 kilos à la fois) du droguiste, qui lui-même le reçoit plus ou moins directement du fabricant. Si dans le sel anglais ainsi reçu par le pharmacien il se trouve de la strychnine, le pharmacien ne peut s'en apercevoir, les deux produits étant similaires quant à la couleur. Quoi qu'il en soit, nous ne saurions assez déplorer ce malheur si grand et si irréparable.

— Un terrible malheur est arrivé hier après-midi, aux travaux de démolition de la citadelle.

Un ouvrier a été surpris par un éboulement. Quand ses compagnons, après beaucoup d'efforts, parvinrent à le dégager, l'infortuné avait cessé de vivre.

— Un accident des plus déplorables est arrivé hier après-midi, aux carrières *Crèvecœur* exploitées par MM. Dumon et Cie. Un jeune ouvrier, de Bruyelles, nommé Delplanque, a été atteint par l'explosion d'une mine et blessé très-grièvement à la figure. Une voiture de M. le comte Du Chastel l'a transporté à l'Hôpital. Son état est désespéré

— TRIPLE ASSASSINAT EN WAGON. — Une effroyable scène de meurtre a eu lieu dimanche dans un compartiment du train partant d'Anvers pour Turnhout, à cinq heures.

Trois habitants de cette dernière ville, les nommés Pierre Van Eyck, tailleur, Edmond De Volder, cordonnier, et Corneille Borch, tisserand, ayant probablement touché à Anvers des comptes de fournitures, avaient pris un compartiment de 3e classe pour retourner chez eux, quelques instants avant le départ du train, ils furent rejoints par un inconnu à l'air farouche qu'ils prirent pour un Allemand où un Italien.

Dès que le train se fut mis en marche, les trois compagnons ne firent plus attention au nouveau venu et causèrent entr'eux, le laissant à l'écart.

Tout à coup, à mi-chemin d'Anvers à Bouchout à peu près, l'étranger se leva d'un bond, dégaina un poignard et le plongea tout entier dans la gorge de Corneille Borch, qui s'affaissa comme foudroyé.

En moins de temps qu'il ne faut pour le décrire, l'assassin se rua sur les deux autres voyageurs et leur porta plusieurs coups de la même arme. Moins bien dirigés cette fois, les coups ne furent pas mortels, et les deux amis purent se défendre. C'est alors qu'une lutte horrible s'engagea entre ce dernier et le meurtrier rendu plus furieux par son échec. Dans ce combat, il leur fit encore une foule de blessures au bras, à la poitrine, au ventre, toutes heureusement non mortelles, mais qui occasionnèrent néanmoins une grande perte de sang. A la fin, après des efforts surhumains, ils réussirent à désarmer l'enragé et à le tenir en respect. En ce moment le train faisait halte à Bouchout.

Les deux voyageurs firent leur déposition au chef de station, se déshabillèrent pour faire constater leurs blessures, et après les avoir pansées, ils purent continuer leur voyage. Quant à leur infortuné camarade, il était trop grièvement atteint pour supporter le trajet jusqu'à Turnhout. Après que les premiers soins lui eurent été donnés, il a été transporté sur une civière à l'hôpital de Lierre où il n'a pas tardé à succomber.

Le meurtrier a été reconduit ce matin à Anvers dans un train du Grand Central.

Caisse d'épargne de Roubaix

Bulletin de la séance du 6 juin 1880.

Sommes versées par 273 déposants, dont 50 nouveaux. . . . 28,224 fr. 00

150 demandes en remboursement . . . . 37,027 fr. 78

Les opérations du mois de juin sont suivies par MM. Achille Wibaux et Mulliez-Delattre, directeurs.

NOUVELLES DU MATIN

LES ELECTIONS LEGISLATIVES EN BELGIQUE

Bruges, 8 juin, 5 h. 41.

A Bruges, un catholique est élu.

Il y a deux ballottages.

Anvers, 8 juin

La liste catholique passe avec 200 voix de majorité.

Bruxelles, 8 juin, 8 h. 30.

Le résultat complet des élections législatives, sans compter 4 ballottages, est le suivant :

La majorité libérale est de 12 voix au lieu de 10.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Décret nommant deux consuls.

Décret convoquant le collége électoral de la 2e circonscription de l'arrondissement de Dunkerque (Nord), à l'effet d'élire un député.

Décret convoquant les électeurs d'Aurillac-nord, à l'effet d'élire un conseiller général.

Décret nommant des juges de paix et des suppléants.

Arrêté relatif à des conférences pédagogiques d'instituteurs et d'institutrices publics organisées dans chaque canton par l'autorité académique.

LA FÊTE DU 14 JUILLET

L'*Agence Havas* publie cette note :

« Une réunion de délégués des ministères de la guerre, de l'intérieur, des travaux publics, ainsi que des préfectures de la Seine et de police, se tiendra aujourd'hui pour arrêter si définitivement les dispositions relatives à la grande fête et à la distribution des drapeaux auront lieu le 14 Juillet. »

LA CONSULTATION DE Me ROUSSE SUR LES DECRETS DU 29 MARS

Le *Gaulois* annonce que le mémoire de Me Rousse est terminé et que les bonnes feuilles vont être envoyées aux intéressés.

L'AMNISTIE

On lit dans le *Voltaire* :

« L'amnistie peut-être considérée comme absolument certaine et comme devant être proclamée à une date très prochaine. Le conseil des ministres n'en a pas encore officiellement délibéré, mais il résulte des déclarations individuelles de plusieurs ministres que le gouvernement est décidé à prendre sous peu l'initiative d'une proposition d'amnistie plénière. »

M. GORDON BENNETT

Le bruit a couru hier soir de la mort de M. Gordon Bennett, le propriétaire fondateur du New-York Hérald. M. Bennett aurait été victime d'une chute de cheval, durant une promenade au Bois de Boulogne.

AFFAIRE ARRANGEE

Le *Mot d'Ordre* publie une lettre signée de MM. Valentin Simoud et Amouroux, adressée à M. Ed. Lepelletier. Par cette lettre, les témoins de ce dernier lui annoncent qu'après le procès-verbal paru avant-hier dans le *Soir* et relatif à l'incident Robert Mitchell et Pain, et après les explications fournies par M. Arthur Meyer, ils considèrent l'affaire Weis et Lepelletier comme close et leur mission terminée.

LA CONVERSION DE LA RENTE

M. Antonin Proust doit déposer demain, sur le bureau de la Chambre, son rapport au nom de la 16e commission d'initiative sur la proposition de M. de Gasté, tendant à ce que l'on opère la conversion de la rente 5 0/0.

Le rapport, sans entrer dans l'examen du fond de la question, rappelle que la Chambre a toujours pensé jusqu'ici, avec sagesse, qu'en une pareille matière il convenait de laisser toute initiative au gouvernement. En conséquence, il conclut à ce que la prise en considération soit refusée à la proposition de M. de Gasté.

Le ministre des finances doit demander demain la discussion immédiate pour écarter la proposition immédiate et ne pas laisser en suspens une question de cette gravité.

LA STATUE DE M. THIERS

L'érection de la statue de Thiers à Saint-Germain aura lieu le dimanche 19 septembre prochain.

Les membres du gouvernement, des délégués du Sénat, de la Chambre, des corps constitués et des municipalités qui ont participé à la souscription, assisteront à la cérémonie.

L'académie française sera également représentée.

On sait que la statue est due au ciseau de Mercié, l'auteur de *Gloria Victis*.

LE BANQUET DE MARSEILLE

Hier, un banquet de cent couverts a été offert à M. Depeyre par les catholiques marseillais au restaurant de la Réserve.

Des toasts ont été portés par MM. Henri Bergasse, président du banquet et du comité catholique; Hornbostel, ancien bâtonnier, qui a fait l'éloge de M. Depeyre; Olive directeur de la *Gazette du Midi* au nom de la presse; Joseph Dubosc au nom de la jeunesse.

PETITE BOURSE DU 8 JUIN

5 0/0 119,05, 10. — Italien 86,75, 72. — Turc 11,02,05. — Banque ottomane 539, 538,75.

Dépêches Télégraphiques

FRANCE

Troyes, 8 juin, 4 h. 45, soir

Comme première conséquence de la réunion générale des délégués de toutes les catégories ouvrières de Troyes, réunion qui a eu lieu samedi soir, une grève vient de se déclarer.

Quatre cents ouvriers ont suspendu leur travail. Il est probable que demain d'autres ouvriers, en plus grand nombre, se mettront également en grève.

CHINE

Shang-Hhaï, 11 mai.
(voie de San-Francisco.)

Chunghow est toujours en prison, mais ses amis espèrent qu'il sera relâché sous peu.

L'opinion publique à Pékin au sujet des difficultés de la Russie avec la Chine est beaucoup plus calme.

AUTRICHE-HONGRIE

Vienne, 8 juin.

L'ouverture solennelle des Diètes a eu lieu aujourd'hui dans tout l'Empire.

Les présidents ont prononcé des discours patriotiques, et on a adressé partout des vivats à l'Empereur.

A Prague, à Inspruck, à Czernowitz et à Zara, les discours ont été prononcés dans les deux langues.

A Salzbourg, la minorité constitutionnelle a déclaré qu'elle ne pourrait prendre part aux séances tant que l'on n'aurait pas nommé le suppléant du commandant provisoire.

A Lemberg, le maréchal du pays, M. Wodzicki, a exprimé l'espoir que l'on décentraliserait l'administration autant que le permettrait la Constitution.

La minorité nationale de la Diète de Carniole a déclaré qu'elle avait résolu pour des motifs patriotiques de prendre de nouveau part aux délibérations.

L'EUROPE ET LA PORTE

Constantinople, 8 juin

Aujourd'hui a eu lieu une réunion des ambassadeurs des puissances pour discuter les termes de la note collective qui doit être adressée à la Porte.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Washington, 8 juin.

Il a été déposé à la Chambre des représentants une motion qualifiant d'anti-patriotique et imprudente la conduite des citoyens américains qui ont offert 60 millions de dollars pour l'exécution du projet de canal de Panama.

ALLEMAGNE

Berlin, 8 juin.

Dans la séance tenue aujourd'hui par la commission chargée de l'examen du projet de loi ecclésiastique, le ministre des cultes a déclaré se rallier à la proposition adoptée en première lecture par le langtag, en vertu de laquelle la loi serait exécutoire jusqu'au 1er janvier 1882.

LA SITUATION EN ITALIE

Londres, 8 juin.

La *Pall Mall Gazette* publie une dépêche de Rome en date de ce jour, assurant qu'une crise ministérielle paraît inévitable.

La conciliation est impossible entre les divers groupes libéraux.

La formation d'un ministère conservateur est probable.

Le cardinal Nina a remis sa démission au Pape, qui a refusé de l'accepter.

LE TRAITE DE COMMERCE FRANCO-ANGLAIS

Londres, 8 juin.

Lord Grandville, secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères, répondant à la députation des Chambres de commerce, a promis que les efforts les plus énergiques seraient faits pour améliorer la situation commerciale avec la France.

Le gouvernement anglais a, dit lord Grandville, a déjà établi une base générale de négociations, en vue d'arriver à un plus complet développement des relations commerciales entre les deux pays.

Résultats du 36e scrutin (détails complémentaires).

LA CONVENTION DE CHICAGO

Chicago, 8 juin.

MM.	Garfield	399 voix.
	Grant	306 »
	Blaine	42 »
	Sherman	3 »
	Wasburne	5 »

Sur la proposition du sénateur Coukling, chef du parti Grant, la Convention a ensuite confirmé la nomination de M. Garfield à l'unanimité.

M. Garfield est membre de la Chambre des représentants et a été récemment élu sénateur par l'état d'Ohio.

DERNIERE HEURE

LE SERMENT DU 14 JUILLET

Paris, 9 juin, 3 h.

L'*Agence Havas* assure que le texte du serment que devront faire les officiers, le 14 juillet, lors de la remise des drapeaux, texte publié par certains journaux, est purement imaginaire.

NOMINATIONS AU MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

M. Granet, préfet de le Vienne, sera probablement nommé chef de cabinet au ministère de l'intérieur et directeur du personnel.

Un autre préfet devendra directeur des prisons.

MOUVEMENT PREFECTORAL

Les vacances parlementaires occasionneront un mouvement préfectoral assez important qui ne paraîtra qu'après l'exécution des décrets du 29 mars.

COMMERCE

Marché de Courtrai du 7 Juin

Prix par hectolitre : Froment blanc, 23 50 24 50; Froment roux, »» »» »» »»; Seigle, 16 50 17 »»; Avoine, 10 11 »». Prix par 100 kilogrammes : Pommes de terre jaunes, 10 »» 11 »» Pommes de terre rouges 11 »» 12 »»; Beurre par 1/2 kil. 1,50 »» 1 68; Œufs, les 25, 2 2 25.

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

Huile de colza, les 100 kilos, 67 »» »», »»; Huile de lin, les 100 kilos, 63 25 »» »»; Graine de colza indigène et étrangère, 100 k., 34 »» »» »»; Graine de lin indigène, les 100 kilos, 34 00 »» »»; Tourteaux de colza, les 100 kilos, 17 00 »» »»; Tourteaux de lin, les 100 kilos, 23 32 »» »»; Tourteaux de chanvre, 14 »» »» »».

PARIS, 9 Juin. — *Dépêche de 4 h. 12.* — HUILE DE COLZA. Courant, 77 50; juillet, 77 75; Juillet-août, 77 75; 4 derniers, 79 ». — HUILE DE LIN. Courant, 72 »»; juillet, 70 50; juillet-août, 70 »»; 4 derniers, 69 75. — SPIRITUEUX. Courant, 65 »»; juillet, 65 »»; juillet-août, 65 »»; 4 derniers, 60 25. — SUCRES ROUX. 10/13, 57 75; 7/9, 64 ». — SUCRES BLANCS. Courant, 67 »»; juillet, 65 75; juillet-août, 65 75; 4 d'octobre, 60 50; Raffinés 144 »» à 145 »». — FARINES 8 MARQUES. Courant, 66 50; juillet, 64 »»; juillet-août, 62 75; 4 derniers. 57 75. — BLÉS. Courant, 31 30; juillet, 29 80; juillet-août, 29 10; 4 derniers. 27 10. — SEIGLES. Courant, 23 75, juillet, 21 25; juillet-août, 20 75; 4 derniers, 19 50; Marque Darblay, 66 ».

Sucres et Alcools	COTE OFFICIELLE Cours p.	Cours du 9 juin Offe.	Dem
Sucre ind. bl. b. n° 3	66 50 »»	»» »» »»	»» »»
— n° 10/13 (38 d.)	57 56 50	»» »» »»	»» »»
— n° 7/0 (88 deg.)	63 63 50	»» »» »»	»» »»
— n° 12/20 (88 d.)	47 »» »»	»» »» »»	»» »»
— dogré à 1 fr. 25			
— pain 6 kil. n° 1	149 »» »»	149 »» »»	»» »»
3/6 fin disponible.	65 »» »»	»» »» »»	»» »»
— conrant. .	66 50 »»	»» »» »»	»» »»
Betteraves dispon.	73 25 50	»» »» »»	»» »»
— courant	54 50 55	»» »» »»	»» »»
Mélasse, disponib.	71 »» »»	»» »» »»	»» »»
— 4 premiers	69 »» »»	»» »» »»	»» »»
— 4 d'été	67 »» »»	»» »» »»	»» »»
— 4 derniers.	60 50 »»	»» »» »»	»» »»
— 2 prochain	76 »» »»	»» »» »»	»» »»

BOURSE DE LILLE

Valeurs	Cours préc.	Cours du 9 juin
Crespin-l. Anzi.	35 ..	... ...
Marly. . . .	210 ..	... ...
Annœullin . .	12 ..	... ...
Ch. Com. Calais.	1015 ..	... ...

9 juin	Huiles l'hectolitre	Graines l'hectolitre	Tourtx l'hectolitre
Colza	68 75 .. .	20 50 23 ..	15 50 18 50
Colza épuréé	74 75 ..	.. ..	.. .. ..
Œillette b. g.	.. .. ..	33 56 ..	23 .. ..
Lin g. pays	73	24 50 27 ..	31 .. ..
Lin g. étran.	66 50 ..	22 26 ..	25 30
Caméline	65	.. .. ..	18 .. ..
Chanvre	.. .. ..	.. .. ..	15 50 .. .

BULLETIN FINANCIER

Paris, 8 juin.

La Bourse faible au début, s'est relevée à l'approche de la clôture; de 118.92 1/2, le 5 o/o s'est relevé 119.02 1/2; on était ferme à 85,77 1/2 sur le 3 o/o, 87.25 sur l'Amortissable.

Les affaires n'avaient pas grande importance sur les sociétés de Crédit; on cotait la Banque de Paris à 1 083,75, la Banque Nationale à 725, le Crédit Lyonnais à 935, le Crédit Foncier à 1.268.75, la Banque d'Escompte à 785, le Mobilier Espagnol fini en hausse à 803,75; on offrait le Mobilier Français à 670.

Les Chemins de fer Français étaient fermes, le Lyon valait 1,312,50, le Midi à 1.015, le Nord était plus faible à 1,635.

On demandait les obligations de Chemins de fer Brésiliens à 480.25 et celles du Mobilier Espagnol à 289.

KERMESSES

Dimanche 13 juin. — Roubaix (l'Allouette). — Beaucamps. — Faches.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES

Paris, 9 juin, une heure soir. — Hauteur du baromètre : Brest 758, Nantes, Bruxelles 760, Nice 761. Le baromètre monte lentement sur la mer du Nord, il baisse assez vite sur l'Espagne, par suite les pressions s'égalisent. Probable : vent Sud-Ouest à Nord-Ouest. Temps plus chaud. Ciel nuageux. Encore quelques averses.

Situation à Lille, le 9 juin 1880. — Baromètre, baisse : *variable*. Temps pluvieux. Vent Sud-Ouest. Thermomètre : 8 heures, plus 17 0/10; 10 h., plus 18 0/10; midi, plus 20 5/10; 2 h., plus 23 0/10. — P. Q. le 15.

Adresses Industrielles & Commerciales

A. BOUTRY, 14 rue de l'Espérance. — Pavages et sables, graviers. — Réparation. 31387

HenriDENIAU, architecte industrielle rue Blanchemaille, 73, Roubaix.

LA FRANCE ILLUSTRÉE, par V.-A. Malte-Brun (JULES ROUFF, éditeur, 14, Cloître Saint-Honoré, à Paris). Sommaire du 18e fascicule consacré au département de l'*Aube*

TEXTE : Description physique et géographique. — Histoire du département. — Histoire et description des villes, bourgs et châteaux les plus remarquables. — Statistiques générale et morale.

GRAVURES : Vue de Troyes. — Héloïse et Abailard. — Eglise de Pont-Hubert. — Arcie-sur-Aube. — Carte coloriée du département, la plus complète à ce jour.

La livraison, 15 centimes
Le fascicule du département, 75 centimes.

LE CONTEMPORAIN, revue catholique, paraissant tous les mois. Bureaux : rue Baillif, 9, à Paris. — Paris et départements, un an : 25 francs. Six mois : 15 francs. Etranger : 30 francs.

Sommaire du 1er juin 1880. — I. L'Albanie et les Albanais, par le colonel Becker — II. Du projet de rachat des chemins de fer par l'Etat, par